



Accident grave de voyageur à Nanterre Université : la RATP ouvre une enquête interne

Jeudi 14 novembre 2024

La RATP tient à faire part de sa vive émotion à la suite d'un accident survenu vers 13h30 à la gare de Nanterre Université (RER A).

Lors d'une intervention d'une équipe de sûreté de la RATP, un individu a été déséquilibré et percuté par un train qui arrivait à quai.

Les pompiers et le SAMU sont intervenus rapidement pour prendre en charge la victime qui a été emmenée à l'hôpital. D'après les services de secours, le pronostic vital de la victime n'est pas engagé.

La cellule d'assistance aux victimes de la RATP a été immédiatement déclenchée, et la RATP continuera à se tenir informée de l'évolution de l'état de santé de la victime.

Le PDG de la RATP, Jean Castex, a demandé qu'une enquête interne soit immédiatement ouverte. Cette enquête est menée en collaboration et en transparence avec les associations représentatives des usagers qui siègent au Conseil d'administration de la RATP.

Une enquête de police a aussi été ouverte pour déterminer les circonstances exactes de cet accident. La RATP y coopère en toute transparence et met à la disposition de la justice tous les éléments dont elle dispose, pour permettre d'éclairer les circonstances de cette affaire.

En conséquence le trafic a été temporairement interrompu entre La Défense et Nanterre-Ville.

Contact presse

Service presse

01 58 78 37 37

servicedepresse@ratp.fr